



44^e Session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi

Genève, le 23 septembre 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son quatrième rapport.

La persistance des violations des droits de l'homme au Burundi continue d'alarmer la Suisse. Nous sommes préoccupés par le maintien en détention de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes. Les cas de disparitions forcées et d'arrestations arbitraires, ciblant notamment les membres des partis de l'opposition, des civils et des militaires retraités, sont aussi inquiétants.

La Suisse reconnaît les efforts récents des autorités et notamment les jugements rendus contre des policiers et des *Imbonerakure*, auteurs de violations et atteintes des droits de l'homme à l'encontre de la population civile. Nous restons néanmoins préoccupés par l'impunité dont jouissent toujours les principaux responsables de violations et atteintes, notamment dans le contexte des récents incidents sécuritaires rapportés depuis le 23 août.

La Suisse appelle le nouveau gouvernement à s'engager en faveur de la pleine protection des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité. Elle réitère sa disponibilité à soutenir le gouvernement du Burundi à cette fin. En particulier, la Suisse demande la libération des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes détenus arbitrairement. Enfin, la Suisse encourage le gouvernement du Burundi à renforcer sa collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, y inclus dans la perspective d'une réouverture de son Bureau au Burundi.

Je vous remercie.